

Récépissé de DT Récépissé de DICT



Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire	
Denomination:	LE DE LA ROCHELLE
Récépissé de DT Complément / Service :	
Récépissé de DICT Numéro / Voie :	PLACE JEAN BAPTISTE MARCET
Récépissé de DT/DICT Lieu-dit / BP :	
conjointe Code Postal / Commune : 1	, 7 , 0 , 0 , 0 LA ROCHELLE
conjunce	ANCE
N° consultation du téléservice : [2,0,1,6,1,1,2,3,0,0,2,2,8,T C,U]	Coordonnées de l'exploitant :
Référence de l'exploitant : <u>RD-1479891666672-3866</u> N° d'affaire du déclarant : <u>Rue des moureilles</u>	Raison sociale : 17 NUMERIQUE - GESTION DT-DICT CHEZ AXIONE Personne à contacter : MARTINE DITTLO
Personne à contacter (déclarant) : GAREL FRÉDÉRIC	Numéro / Voie : 132, BOULEVARD CAMELINAT
Date de réception de la déclaration : 23 / 11 / 2016	Lieu-dit / BP :
Commune principale des travaux : LA ROCHELLE	Code Postal / Commune : 9,2,4,0
Adresse des travaux prévus : RUE DES MOUREILLES	$ \text{T\'el.} : \ [0,1 7,8 1,6 0,0 8,0] \qquad \qquad \text{Fax} : \ [0,1 7,2 2,5 8,0 8,1] $
Éléments généraux de réponse	
Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :	
Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au reg	
Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégo	ie : (voir liste des catégories au verso)
Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages	
Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférie	
Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.	
Veuillez contacter notre représentant :	Tél. :
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai ma	kimal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.
Emplacement de n	os réseaux / ouvrages
Plans joints : Références : Echelle $_{(1)}$: Date	$d'\acute{edition}_{(1)}$: Sensible : Prof. $r\grave{egl.}\ mini_{(1)}$: Matériau $r\acute{eseau}_{(1)}$:
Plans joints : Références : Echelle ₍₁₎ : Date : NB : La classe de	d'édition $_{(1)}$: Sensible : Prof. règl. mini $_{(1)}$: Matériau réseau $_{(1)}$: cm
Plans joints : Références : Echelle ₍₁₎ : Date NB : La classe de	\mathbf{J}' édition $_{(1)}$: Sensible : Prof. règl. $\min_{(1)}$: Matériau réseau $_{(1)}$:
Plans joints : Références : Echelle ₍₁₎ : Date of the précision A, B ou C figure dans les plans. Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue de la contraction de	l'édition ₍₁₎ : Sensible : Prof. règl. mini ₍₁₎ : Matériau réseau ₍₁₎ : cm cm
Plans joints : Références : Echelle ₍₁₎ : Date of the précision A, B ou C figure dans les plans. Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue de la contraction de	d'édition(1): Sensible: Prof. règl. mini(1): Matériau réseau(1): / cm cm un commun accord: / / à h
Plans joints : Références : Echelle ₍₁₎ : Date of the précision A, B ou C figure dans les plans. Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue dou Prise de RDV à Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage. (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de la servitude protégeant notre ouvrage.	d'édition ₍₁₎ : Sensible: Prof. règl. mini ₍₁₎ : Matériau réseau ₍₁₎ :
Plans joints : Références : Echelle ₍₁₎ : Date of the précision A, B ou C figure dans les plans. Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue dou Prise de RDV à Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage. (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont	d'édition ₍₁₎ : Sensible: Prof. règl. mini ₍₁₎ : Matériau réseau ₍₁₎ :
Plans joints: Références: Echelle ₍₁₎ : Date NB: La classe de précision A, B ou C figure dans les plans/ Prise de RDV à Quarte projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité cuarte projet de pourvus d'affleurant sont (1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint	l'édition ₍₁₎ : Sensible: Prof. règl. mini ₍₁₎ : Matériau réseau ₍₁₎ :
Plans joints: Références: Echelle ₍₁₎ : Date of the précision A, B ou C figure dans les plans. Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage: Date retenue dou Prise de RDV à C local d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité of Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont (1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint	d'édition ₍₁₎ : Sensible : Prof. règl. mini ₍₁₎ : Matériau réseau ₍₁₎ : cm cm cm l'un commun accord : / à h l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : / /) e classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marche a prévoir. tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.
Plans joints: Références: Echelle(1): Date Plans Joints: Plans Joints: Plans Joints: Plans Joints: Date retenue de la servitude protégeant notre ouvrage. Cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de la servitude protégeant notre ouvrage. Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont (1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint Recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de la servitude protégeant notre ouvrage.	d'édition ₍₁₎ : Sensible : Prof. règl. mini ₍₁₎ : Matériau réseau ₍₁₎ : cm cm cm l'un commun accord : / à h l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : / /) e classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marche a prévoir. tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.
Plans joints: Références: Echelle(1): Date Plans Joints: Plans Joints: Plans Joints: Plans Joints: Date retenue de la servitude protégeant notre ouvrage. Cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de la servitude protégeant notre ouvrage. Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont (1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint Recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de la servitude protégeant notre ouvrage.	d'édition ₍₁₎ : Sensible : Prof. règl. mini ₍₁₎ : Matériau réseau ₍₁₎ : cm cm
Plans joints: Références: Echelle(1): Date NB: La classe de précision A, B ou C figure dans les plans	d'édition ₍₁₎ : Sensible : Prof. règl. mini ₍₁₎ : Matériau réseau ₍₁₎ : cm cm cm cm l'un commun accord : / à h l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : / /) e classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marche a prévoir. tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints. tions de sécurité e travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Plans joints: Références: Echelle(1): Date NB: La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage: Date retenue dou Prise de RDV à Ou Prise de RDV à Date retenue dou Prise de RDV à Cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont (1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint Recommanda Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifique Pour les exploitants de lignes électriques: si la distance d'approche a été pr	d'édition(1): Sensible: Prof. règl. mini(1): Matériau réseau(1):
Plans joints: Références: Echelle(1): Date NB: La classe de précision A, B ou C figure dans les plans	d'édition(1): Sensible: Prof. règl. mini(1): Matériau réseau(1):
Plans joints: Références: Echelle(1): Date NB: La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage: Date retenue dou Prise de RDV à Ou Prise de RDV à Date retenue dou Prise de RDV à Cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont (1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint Recommanda Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifique Pour les exploitants de lignes électriques: si la distance d'approche a été pr	d'édition(1): Sensible: Prof. règl. mini(1): Matériau réseau(1):
Plans joints: Références: Echelle(1): Date NB: La classe de précision A, B ou C figure dans les plans	d'édition(1): Sensible: Prof. règl. mini(1): Matériau réseau(1):
Plans joints: Références: Echelle(1): Date NB: La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. // Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage: Date retenue dou Prise de RDV à Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage. (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité of Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont (1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint Recommanda Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifique Pour les exploitants de lignes électriques: si la distance d'approche a été pre Mesures de sécurité à mettre en œuvre: Dispositifs importants pour la sécurité:	d'édition(1): Sensible: Prof. règl. mini(1): Matériau réseau(1):
Plans joints: Références: Echelle(1): Date NB: La classe de précision A, B ou C figure dans les plans	d'édition(1): Sensible: Prof. règl. mini(1): Matériau réseau(1):
Plans joints: Références: Echelle(1): Date NB: La classe de précision A, B ou C figure dans les plans	d'édition(1): Sensible: Prof. règl. mini(1): Matériau réseau(1): cm cm un commun accord: l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif: ce classe A: investigations complémentaires ou clauses particulières au marche a prévoir. tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints. tions de sécurité etravaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées: es: écisée, la mise hors tension est: possible impossible d'un de nos ouvrages éro de téléphone suivant: 0,5 3,3 7,4 0,2 1,7 déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de
Plans joints: Références: Echelle(1): Date NB: La classe de précision A, B ou C figure dans les plans	d'édition(1): Sensible: Prof. règl. mini(1): Matériau réseau(1):
Plans joints: Références: Echelle(1): Date NB: La classe de précision A, B ou C figure dans les plans	d'édition(1): Sensible: Prof. règl. mini(1): Matériau réseau(1): cm cm un commun accord: l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif: classe A: investigations complémentaires ou clauses particulières au marche a prévoir. tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints. tions de sécurité chravaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées: es: écisée, la mise hors tension est: possible d'un de nos ouvrages éro de téléphone suivant: déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de Signature de l'exploitant ou de son représentant

Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité (au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :

- HC: Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés;
- PC: Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux;
- GA: Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles;
- CU: Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- EL: Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;
- TR: Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé;
- DE: Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration.

Autres ouvrages* (au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :

- TL: Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;
- EA: Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;
- EU: Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- · Aucun dans l'emprise

^{*}Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.